## ELECTIONS AUX CONSEILS DE RESIDENCE Mardi 15 Novembre 2005

Je soussigné	
Résidant à la résidence	
Studio ou chambre n°	
Donne procuration à	•••
Résidant à la Résidence	
Studio ou chambre n°	
Carte de résidant à l'appui	

NB: seuls sont autorisés les procurations à destination des personnes demeurant dans la même résidence. Le vote par procuration doit intervenir en même temps que le vote personnel du mandataire.